

07.05.2009 - 12:05 Uhr

comparis.ch : hausse des tarifs de téléphonie fixe chez Cablecom - Téléphoner avec Cablecom reviendra plus cher

Zürich (ots) -

Cablecom augmentera ses prix des appels sur le réseau fixe suisse au 1er juillet et même de deux façons différentes : d'une part, les tarifs à la minute seront augmentés de 50 % et, d'autre part, tous les appels payants seront facturés par tranches de 10 centimes, ce qui équivaut à une hausse supplémentaire. comparis.ch, le comparateur sur internet estime que, suite à cette augmentation, l'offre de téléphonie fixe de Cablecom sera presque aussi chère que celle de Swisscom.

Avec leur facture du mois de mai, tous les clients de Cablecom reçoivent ces jours-ci un dépliant les informant des nouveaux tarifs appliqués à compter du 1er juillet 2009. La nouveauté : Cablecom augmentera ses tarifs à la minute pour les appels sur le réseau fixe. Un appel facturé jusqu'ici 4 centimes la minute coûtera 6 centimes la minute à partir de juillet tandis que les appels en soirée (à partir de 19h00) et pendant le week-end resteront gratuits. Et ce n'est pas la première fois que Cablecom augmente ses tarifs de téléphonie fixe : il y a un an, il ne facturait encore que 3 centimes la minute pour le même service, jusqu'à ce qu'il passe à 4 centimes l'automne dernier. Cablecom a donc doublé ces tarifs à la minute en l'espace d'un an.

Et ce n'est pas tout ! Cablecom modifie aussi son mode de facturation pour les appels passés depuis le réseau fixe : au lieu de facturer au centime près comme maintenant, il arrondira le mon-tant à payer aux 10 centimes supérieurs. Ainsi, un appel actuellement facturé 32 centimes en coûtera 40 à compter de juillet, indépendamment de l'augmentation des tarifs de téléphonie fixe. De l'avis de Ralf Beyeler, expert télécom de comparis.ch, le comparateur sur internet, « cette nouvelle méthode de facturation n'est ni plus ni moins qu'une nouvelle hausse de prix déguisée ».

L'impact de ce nouveau mode de facturation sera encore accentué par la hausse du prix des appels sur le réseau fixe. D'après les estimations de comparis.ch, force est de constater que téléphoner avec Cablecom deviendra au final beaucoup plus cher. Ainsi, un client de Cablecom téléphonant en moyenne huit heures par mois sur le réseau fixe et deux heures sur le réseau mobile (1), paie aujourd'hui 87,20 CHF (raccordement compris) alors qu'il déboursa 98 CHF pour le même service à partir du mois de juillet (2). A ce prix, Cablecom sera donc presque aussi cher que Swisscom facturant au total 98,10 CHF. En revanche, les clients de Sunrise seront mieux lotis (85,25 CHF au total). Notre astuce pour payer encore moins : souscrire une option en plus de son contrat chez Cablecom ou chez Swisscom (prix total option comprise : respectivement 79,60 CHF et 86,60 CHF). « La comparaison des prix avec Swisscom le prouve : le temps où Cablecom était un opérateur bon marché est révolu » : c'est en ces termes que Ralf Beyeler, expert télécom, commente la modification des tarifs de Cablecom.

(1) Hypothèses : durée d'appel moyenne se basant sur la statistique des télécommunications de l'Office fédéral de la

communication (OFCOM). Plages d'appel réparties de façon équivalente : en semaine jusqu'à 17 h, en semaine de 17 à 19 h, en semaine après 19 h et pendant le week-end.

(2) Chiffre incluant l'augmentation de 50 % des tarifs de téléphonie fixe (passant de 15,60 à 23,40 CHF). Les appels avec un portable n'augmentent que de 3 CHF.

Contact:

Ralf Beyeler, expert télécom
Téléphone : 044 360 34 00
Courriel : media@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100582724> abgerufen werden.